



## CENTRE-EST

### Reconnaissance : on marche sur la tête

Nous ne vous parlerons pas des propositions faites par la direction lors de la dernière réunion de négociations, jugées **ubuesques** par le **SniacAm** !



Il avait été convenu dans l'accord NAO du 9 Mars 2023 signé par les 4 organisations syndicales :  
« Pour les années à venir, les Parties conviennent de poursuivre l'évolution progressive des PCE sur d'autres lignes de métiers (comme par exemple, les Conseillers de Clientèle Patrimoniale et de certains métiers liés aux fonctions supports). »

**Le SniacAm demande la revalorisation de toutes les PCE.**

Dans la continuité, nous demandons :

- une augmentation de l'enveloppe RCI significative ;
- une revalorisation du montant minimum attribué des RCI (rémunération des compétences), RCP (rémunération des expertises) et lors des promotions aucune absorption des RCI ;
- la revalorisation de la prise en charge par la direction de la part Mutuelle. Elle prend à charge actuellement 50%, le minimum légal, quand d'autres Caisses Régionales participent à 60%.



### Télétravail réseau : on avance au ralenti

.....Vous l'attendiez, le télétravail arrive.....

**Pas d'excitation**, il s'agit seulement d'un test qui se terminera en septembre 2024.

On est loin des attendus des salariés : nombre de jours de télétravail et conditions d'éligibilités **ABRACADABRANTESQUES** !

### Tout n'est pas à jeter

- L'accord relatif au Plan d'Epargne Retraite Collectif et l'accord relatif au Plan d'Epargne Entreprise ont été signés par le **SniacAm** avec un élargissement de fonds ouverts à la souscription.
- L'accord relatif à l'accompagnement des fins de carrières est en cours de négociation. Le **SniacAm** a demandé notamment le déplafonnement du nombre de jours par le biais du 13<sup>ème</sup> mois.

